



La Ville de Colmar
Ville : 70 251 habitants
Chef-lieu du département du Haut-Rhin
recrute
pour son service de la Maintenance
un responsable des ateliers (h/f)

Missions :

Sous la responsabilité du chef de service et de la hiérarchie administrative, vous êtes chargé(e) :

- de manager une équipe technique d'une trentaine de personnes dans le domaine du bâtiment (peintres, électriciens, installateurs sanitaires-fontainiers, chauffagistes, serruriers, maçons, carreleurs, menuisiers)
- de la gestion du patrimoine de la Ville (bâtiment, fontaines, calvaires)
- d'être le référent du service quant aux installations techniques des fêtes et manifestations
-

A ce titre, vous assurez les missions suivantes :

- l'interface entre le chef de service et les équipes techniques
- la programmation, la planification, l'organisation et le suivi des interventions des équipes
- la conduite d'opérations (suivi administratif, technique et financier) concernant le patrimoine de la Ville
- la réalisation des prévisions budgétaires et le suivi des bons de commande et facturation
- la rédaction de documents pour la passation de marchés de travaux et de fournitures
- l'organisation du montage de podium et/ou autres installations temporaires
- la gestion du montage et démontage de la patinoire de plein air lors du marché de Noël
- la participation aux réunions techniques des manifestations menées par les services pilotes
- la mutualisation des moyens avec l'entité CAC

Liste des activités non exhaustive qui peut varier en fonction des besoins et des obligations du service

Profil :

- Cadre d'emplois des techniciens (catégorie B)
- Formation technique de niveau III (BTS Bâtiment ou d'un DUT Génie Civil) et/ou expérience similaire
- Permis B obligatoire

Savoir-faire et qualités :

- Maîtrise des outils informatique (Word, Excel, AUTOCAD)
- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité (normes de sécurité du bâtiment, règles de construction et installations temporaires)
- Code des marchés publics et notions en comptabilité publique
- Rigueur et esprit de synthèse
- Sens des responsabilités et intégrité
- Capacité à travailler seul et/ou en équipe
- Réalisation de plans (si nécessaire)

Spécificités du poste :

Temps de travail hebdomadaire : 38h30 réparties sur 5 jours travaillés

Travail en bureau et déplacements sur chantier

Ponctuellement, travail en soirée ou le week-end à l'occasion des manifestations ou réunions techniques

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser, avant le 31 mars 2017 à :

Monsieur le Maire de la Ville de Colmar
Direction des Ressources Humaines
BP 50528
68021 COLMAR CEDEX